



PLAN DE COURS

RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION (RPEP)

OBJECTIFS

- Connaître le contenu du Règlement.
- Identifier les dispositions impliquant les municipalités.
- Intégrer les acquis pour l'application dans la municipalité.

SUJETS ABORDÉS

- Introduction
- Application
- Les articles du RPEP qui relèvent des municipalités
- Les catégories de prélèvement
- Aire de protection
- Dispositions transitoires et finales
- Exercices pratiques
- Synthèse